

*Le Chef du Département politique, G. Motta,  
au Ministre de Suisse à Stockholm, Ch. L.E. Lardy*

Copie  
L OB

Berne, 20 juin 1938

Le Chargé d'Affaires de Danemark est venu nous apporter, le 18 juin, la lettre personnelle de M. Munch dont nous avons l'honneur de vous remettre ci-jointe la copie<sup>1</sup>. Il s'agit d'une invitation à participer, de même que les Ministres des Affaires étrangères de Belgique, de Luxembourg et des Pays-Bas, à la conférence bisannuelle des Ministres des Affaires étrangères scandinaves qui aura lieu à Copenhague les 21 et 22 juillet prochain. A la suite de certaines allusions officieuses, nous nous attendions un peu à recevoir une invitation de ce genre et nous comptons la décliner poliment.

Si les membres des Gouvernements étrangers ont pris aujourd'hui l'habitude de se déplacer fréquemment et de se rencontrer sous les prétextes les plus divers sans que personne ne s'en étonne, vous savez, en effet, que c'est une tradition fort ancienne chez nous que les conseillers fédéraux ne vont pas en mission officielle à l'étranger. Les rares exceptions qu'a trouvées cette règle, loin de l'affaiblir, en ont renforcé la rigueur, car elles ne se sont produites que dans des cas d'une importance exceptionnelle et elles ont été fort commentées. La participation d'un conseiller fédéral suisse à la conférence de Copenhague n'apparaîtrait nullement, dans ces conditions, comme une chose simple et naturelle. Elle donnerait lieu aux interprétations les plus imprévues et notre opinion publique s'en alarmerait d'autant plus qu'en recouvrant notre neutralité intégrale dans le cadre de la Société des Nations, nous avons proclamé que notre politique s'inspirerait d'une réserve encore plus grande que par le passé. Nous ne pourrions risquer d'émouvoir ainsi notre opinion que s'il fallait réellement faire face à une situation menaçante et que la défense d'intérêts primordiaux était à ce prix.

Nous n'avons aucune raison de penser que tel pourrait être le cas, sauf le passage de la lettre de M. Munch ainsi conçu :

« Il serait également désirable d'avoir l'occasion, avant la session de septembre de la Société des Nations, de discuter les problèmes qui peuvent se poser pour d'autres pays à propos de la position particulière de la Suisse. Dans cet ordre d'idées, je tiens à vous dire qu'aucun désir ne s'est manifesté de nos côtés tendant à obtenir une décision du Conseil analogue à celle qu'il a prise en ce qui concerne la Suisse. Il y a également la question de la réforme du Pacte qui sera sans doute discutée lors des prochains débats de septembre, aussi bien que la position de la Suisse dans la Société des Nations. »

A première vue, ce passage nous semble uniquement inspiré par le désir fort

---

1. L'original de cette lettre personnelle est reproduit en annexe.

20 JUIN 1938

759

obligeant de forcer, par une aimable exagération, notre acceptation de l'invitation qui nous est adressée. Nous contestons que la position particulière de la Suisse pose des problèmes pour d'autres pays et nous ne nous attendons nullement à ce qu'elle soit discutée lors des prochains débats de septembre. La façon dont s'exprime le Ministre des Affaires étrangères de Danemark, dans une lettre qui nous est parvenue dans les formes les plus officielles, nous oblige, toutefois, à nous demander si certains éléments d'une situation que nous pensions bien définie nous échappent complètement.

Il est évident que, si, par exemple, un des Etats qui seront représentés à Copenhague se prépare, complètement à notre insu, à remettre en question devant l'Assemblée la décision qui a été prise, le 14 mai<sup>2</sup>, par le Conseil de la Société des Nations, nous regretterions de n'avoir pas pris au sérieux l'avertissement qui nous aurait été donné par M. Munch et de ne pas avoir fait à temps le nécessaire pour éviter le débat dangereux que nous tenons aujourd'hui pour impossible.

C'est pourquoi, avant d'adresser à M. Munch, dans les formes les plus cordiales que nous trouverons, le refus poli que notre «situation particulière» nous impose, nous désirerions nous assurer que nous ne nous abusons pas et recueillir à cet effet le conseil de M. Sandler, qui est certainement informé des objectifs de la conférence de Copenhague et qui nous a donné, à Genève, de telles preuves d'amitié et de bon vouloir que nous savons pouvoir nous adresser à lui en toute confiance.

Nous vous serions très reconnaissants, dans ces conditions, d'avoir, le plus tôt que faire se pourra, un entretien avec M. Sandler. Vous pourrez vous exprimer à son égard sans aucune réticence et, au besoin, lui donner à lire la présente lettre. Nous ne doutons pas qu'il comprendra les raisons qui nous tiennent éloignés de la conférence de Copenhague à moins qu'un intérêt impérieux ne soit en jeu et qu'il nous éclairera d'un mot. Vous voudrez bien nous télégraphier l'avis qui vous sera donné.

#### ANNEXE

*Le Ministre des Affaires étrangères du Royaume du Danemark, P. Munch,  
au Chef du Département politique, G. Motta<sup>3</sup>*

Personnelle

L

Copenhague, 16 juin 1938

Les Ministres des Affaires Etrangères des pays du Nord, vous ne l'ignorez pas, se réunissent de temps en temps, en général deux fois par an, pour échanger leurs points de vue sur les questions de politique générale ainsi que sur d'autres problèmes politiques offrant un intérêt commun.

Mes collègues des autres pays du Nord et moi-même, nous sommes arrivés à la conclusion qu'il serait opportun d'élargir les cadres de la prochaine réunion à *[sic]* comprendre aussi les Ministres

2. Cf. N° 293, annexe 2.

3. *En tête du document, G. Motta a écrit de sa main: Affaires étrangères. Que dites-vous de cette invitation? 18.6.38. M.*

760

20 JUIN 1938

des Affaires étrangères des pays dont les représentants se sont souvent entretenus à Genève sur les questions politiques intéressant leurs pays.

Nous sommes d'accord pour estimer qu'une telle mesure serait utile pour plusieurs raisons. C'est ainsi qu'une réunion de ce caractère servirait sans doute à souligner, vis-à-vis d'autres Etats, l'attitude neutre prise par nos pays par rapport aux groupements que forment les grandes Puissances. Il serait également désirable d'avoir l'occasion, avant la session de septembre de la Société des Nations, de discuter les problèmes qui peuvent se poser pour d'autres pays à propos de la position particulière de la Suisse. Dans cet ordre d'idées je tiens à vous dire qu'aucun désir ne s'est manifesté de nos côtés tendant à obtenir une décision du Conseil analogue à celle qu'il a prise en ce qui concerne la Suisse. Il y a également la question de la réforme du Pacte qui sera sans doute discutée lors des prochains débats de septembre, aussi bien que la position de la Suisse dans la Société des Nations. Enfin, une réunion comme je l'ai esquissée ci-dessus, permettrait aussi, cela va sans dire, de procéder à un échange de vues sur d'autres points que l'un ou l'autre des Ministres présents jugerait utile de soulever.

Dans ces conditions, je me permets, d'accord avec mes collègues finlandais, norvégien et suédois, de vous demander s'il vous conviendrait de prendre part aux délibérations projetées qui sont prévues pour les 21 et 22 juillet prochain à Copenhague.

Je me suis adressé en même temps aux Ministres des Affaires Etrangères de la Belgique, du Luxembourg et des Pays-Bas.